



CENTRE NAUTIQUE D'ERQUY
Voile-Char à voile-Kayak



Avis de course Erquy Fun Cup
Championnat de Bretagne Longue distance
Centre Nautique Erquy
Grade 5B – 30/11-1/12/24
ERQUY

- 1 REGLES**
L'épreuve est régie par :
- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B.
- Le règlement du Championnat de Bretagne Voile Légère
- Les règlements fédéraux
- 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**
Les IC et le tableau officiel seront disponibles sur le site internet du club organisateur à partir de l'avant-veille de l'épreuve à 18h00.
- 3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**
- 3.1 L'épreuve est ouverte aux classes :
 - LD
 - WING
 - KOR
- 3.2 Documents éligibles à l'inscription:
a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
b) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage
- 3.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur le site internet :
- 3.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.
- 5 DROITS A PAYER**
- Les droits à payer sont de 30€ pour les 2 jours ou 20€ la journée. L'inscription se fait en ligne, au plus tard la veille de l'épreuve à minuit ou sur place le matin de l'épreuve.
Lien d'inscription en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/centre-nautique-d-erquy/evenements/erquy-fun-cup-2024>



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

8 PROGRAMME

8.1	Date		À
	30/11/24	Confirmation des inscriptions	9h30 à 10h45
		Briefing coureur.e.s	11h00
		1 ^{er} Signal d'avertissement	12h00
		Pot de bienvenue et repas à suivre	À partir de 19h
	Date		À
	1/12/24	Confirmation des inscriptions	9h à 9h30
		Briefing coureur.e.s	9h30
		1 ^{er} Signal d'avertissement	10h00
		Remis des prix	18h

8.2 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

9 PROTECTION DES DONNÉES

9.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

9.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

10 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

11 PRIX

Des prix seront décernés aux trois premiers et aux trois premières des séries :

- LD Podium et 1^{ere} Fille
- KOR Podium et 1^{ere} Fille
- WING Podium et 1^{ere} Fille

En parallèle de la remise des prix, un tirage au sort parmi tous les participants avec des lots fournis par les partenaires de l'épreuve.

13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations : www.centrenautique-erquy.fr, cnerquy@gmail.com.